

# Pour une bibliothèque polyvalente :

## à propos des best-sellers en bibliothèque publique

par Dominique Lahary\*

« Ne trouvant point d'autres plaisirs, j'ai été contraint de choisir celui de la lecture. »  
Voltaire, *Lettres*

**C**e texte est la reprise et le développement de deux contributions à un débat contradictoire sur les best-sellers en bibliothèque qui a été mené en juin 2000 sur la liste de diffusion sur internet biblio-fr. Lancé par Bernard Strainchamps, ce débat a également bénéficié de la participation de Thierry Giappiconi, Anne-Marie Bertrand, Jean-Pierre Brethes, Hugues Van Bésien, Pierric Maelstaf et Anne Pambrun. On peut en prendre connaissance intégralement en consultant les archives de biblio-fr :

<<http://listes.cru.fr/wws/arc/biblio-fr/>>

J'ai beaucoup de respect pour les collègues qui insistent sur le rôle d'intellectuel des bibliothécaires, pour parler comme Anne-Marie Bertrand<sup>1</sup>, position prescriptive qu'elle opposait à une dérive vers un strict rôle de spécialiste de la gestion de l'accès à l'information.

Mais j'ai aussi de la considération pour telle éminente collègue qui, prenant la direction d'une bibliothèque, y commanda les Barbara Cartland qui faisaient défaut, ou pour telle autre qui

\* Bibliothèque départementale du Val-d'Oise

recommande ouvertement l'abonnement à *Jeune et jolie*, ou pour ceux qui instillent quelques Harlequin entre petits et grands maîtres de la littérature. C'est qu'une bibliothèque, outil d'une politique, est aussi bien d'autres choses que nos projets explicites et déclarations volontaires ne maîtriseront jamais.

### Pour une approche non littéraire de la littérature

La formule est de Bruno Dartigue-nave, qui plaide pour une vision anthropologique de la lecture<sup>2</sup> et va jusqu'à proposer aux bibliothécaires des formations à la littérature sentimentale. Non, il n'y a pas qu'une approche littéraire de la littérature, on lit aussi des romans pour se consoler, se rasséréner, pour retrouver le Même plutôt que d'affronter l'Autre. Il y a une fonction du cliché et un besoin du produit<sup>3</sup>.

Il appartient aux sociologues d'étudier mieux que nous ne le ferions les « usages sociaux de la lecture<sup>4</sup> ». Mais nous ne pouvons à la fois les lire et n'en tirer qu'un effet de contexte (voilà l'environnement de pratiques dans lequel nous essayons d'exercer notre mission). Le « développement de la lecture » ne peut se faire contre les fonctions de la lecture ni en marge de celles-ci.

J'accepte évidemment l'idée que toute politique d'acquisition s'exprime aussi par le refus de ce que nous choisissons de ne pas commander ni d'accepter en don. Que ceci peut et doit s'énoncer (vive Poldoc<sup>5</sup> !). Mais je revendique la non-priorisation : s'il faut sacrifier sur l'autel de la diminution des remises une frange de nos acquisitions, que les victimes soient équitablement réparties dans toutes les catégories et tous les niveaux de légitimité.

Ne rien privilégier, ce n'est pas une absence de politique, c'est une politique. Dans notre ragoût il faut un bouquet garni, et veiller au thym sans oublier le laurier. Un mot résume cet discipline : la « tension », qu'on retrouve sous la plume de Madeleine Deloule<sup>6</sup> comme de Bertrand Calenge : « La tension entre la satisfaction d'exigences immédiates et la continuité d'une offre qui, parfois, se construit contre la demande<sup>7</sup>. »

Non au simple reflet de la demande, non à une politique qui ne serait que de l'offre, c'est la tension qui est intéressante. Osons revendiquer le « mythe de la conciliation des contraires » qu'identifient Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard avant de suggérer que les bibliothécaires, qui « entendent assumer [...] toutes les pratiques de lecture », ont « besoin de rêver à des missions impossibles<sup>8</sup> ». Autrement dit : il n'y a pas dans la

bibliothèque publique de hiérarchisation affichée, même si des principes de hiérarchisation, de légitimité, sont à l'œuvre, parmi d'autres, dans la composition du cocktail documentaire.

Ces principes n'ont rien de bien révolutionnaire, ils sont peu ou prou mis en œuvre dans la plupart des bibliothèques publiques. Mais il y a généralement un fort décalage entre les pratiques réelles et les politiques assumées et déclarées, et sans doute entre le réel et l'imaginaire.

Trop souvent, nombre d'acquisitions sont vécues comme une contrainte, et y sacrifier comme une inévitable mais regrettable compromission. La noblesse de la mission du bibliothécaire (apporter la connaissance et la culture) s'exercerait avec douleur, au prix de concessions considérées soit comme la conséquence de l'impossibilité à résister tout à fait à une demande immédiate conditionnée par la pression médiatique, soit comme une ruse relevant de la technique du produit d'appel. Pourquoi ne pas reconnaître que la bibliothèque marche sur deux jambes, et que l'acquisition d'ouvrages ne relevant pas de la prescription correspond aussi et pleinement à ses missions ?

Le *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*<sup>9</sup> proclame que cette dernière met à la disposition du public des « connaissances et informations de toutes sortes ». La *Charte des bibliothèques* du Conseil supérieur des bibliothèques<sup>10</sup> indique que celles-ci assurent « l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer au progrès de la société ».

Seules les recommandations de l'IFLA pour les bibliothèques

publiques élargissent ces missions au divertissement (*recreation*). Dans leur nouvelle version encore en cours d'examen au moment de la rédaction du présent article<sup>11</sup>, les missions (*purposes*) de la bibliothèque publique sont « l'éducation, l'information et le développement personnel, qui comprend le divertissement et le loisir » (*education, information and personal development including recreation and leisure*).

Reconnaissons que derrière le terme vague de loisir peut être reconnu ce à quoi la bibliothèque publique sert effectivement et massivement, même si ce n'est pas exclusif : à procurer des documents, imprimés ou non, qu'une démarche de hiérarchisation culturelle jugerait récréatifs ou insignifiants.

Cette mission est doublement légitime. Elle l'est en elle-même, en ce que les fonctions polymorphes de la lecture sont elles-mêmes légitimes. Chacun a droit quels que soient ses usages à un service de lecture publique. Elle l'est également en ce que seule la prise en compte de la diversité des approches de la lecture et des autres pratiques de consommation dites culturelles peut faire reconnaître la bibliothèque publique comme un espace ouvert à tous.

**Si quiconque entrant dans une bibliothèque n'y décèle rien qui lui soit déjà familier, alors il lui est signifié, j'ose dire avec violence, que cet endroit n'est pas pour lui.**

En ce sens, exclusion des livres, ce peut être aussi, du même coup, et quelles que soient les intentions, exclusion des gens. Voilà pourquoi, bien que le discours managérial dominant ne cesse d'exiger la fixation de priorités, il ne faut surtout pas établir de priorité entre deux objectifs, l'offre ou la demande. On

équilibre, on tempère, on « échantillonne », selon l'expression d'Hugues Van Bésien<sup>12</sup>.

Cette perspective affirmée et assumée permet de revisiter deux notions rappelées de manière obsessionnelle en matière d'acquisition, et qui ont longtemps tenu lieu, par leur simple proclamation, de substitut à l'énonciation de véritables politiques :

- l'encyclopédisme, qui ne serait pas seulement celui des connaissances, mais celui des fonctions de la lecture ;
- le pluralisme, qui, bien au-delà des ouvrages strictement politiques qui ne constituent jamais qu'une part infime de nos collections, concernerait aussi les niveaux de lecture et les systèmes de légitimité et de prescription.

Les bibliothèques constituent et doivent demeurer « un grand service public de la surprise<sup>13</sup> », au sens où celle-ci est le fondement même de l'acte créateur, de la littérature et de l'art. Mais elles peuvent aussi constituer un service public de la consolation et de la main tendue à chacun, tel qu'il est et s'imaginer.

La bibliothèque publique est polyvalente (*multipurpose*), comme les salles du même nom. Dans ses fonctions promotionnelles et distributives, on pourrait notamment distinguer :

- des œuvres et des auteurs de qualité (considérés comme tels à un moment donné par les détenteurs de la légitimité culturelle) ;
- des informations fiables ;
- des narrations distrayantes ou consolatrices ;
- des auxiliaires écrits de pratiques de loisir (au sens large) ;
- des auxiliaires de la formation et de l'autoformation, de l'éducation et de l'autodidaxie.

On peut rendre compte de ces

multiples fonctions en distinguant deux blocs : la prescription (information, formation, éducation, culture) et le loisir. Mais on peut aussi organiser ainsi la césure : d'une part, les missions objectivement mesurables, vérifiables, formalisables (information, formation, éducation) ; d'autre part, ce qui relève de la double subjectivité assumée des acquéreurs et du public (culture, loisir).

On présente souvent la bibliothèque comme une collection organisée et l'on vante la cohérence d'un fonds. Dans cette perspective, il ne peut s'agir que d'une organisation complexe et d'une cohérence plurielle, contradictoire, « aventureuse », selon la belle expression de Roger Caillois.

Seule cette apparente incohérence est cohérente avec l'enchevêtrement des publics, des usages, des missions, étant entendu que par le pluriel de « publics » on n'entendra pas seulement des groupes socio-culturels distincts : un même individu est lui-même des publics, il a lui-même des pratiques diverses, apparemment incohérentes, échappant, ne serait-ce que grâce à la théorie du chaos, aux déterminations sociales statistiquement ou typologiquement mises à jour par les sociologues<sup>14</sup>.

Dans cette perspective, la collection se déploie sur des registres temporels différents, en rapport indirect avec la notion bien connue en économie du livre de rotation lente ou rapide : elle n'est pas seulement accumulation, elle est aussi disparition et destruction. Une bibliothèque est comme une ville, accumulant les strates et les âges, se détruisant et se reconstruisant sans cesse.

Cette multiplicité reconnue des fonctions et usages de la lecture ne signifie pas que la lecture est

par principe et en elle-même légitime et justifie un effort de l'action publique, que lire, et lire n'importe quoi, « c'est déjà ça ». L'écrit n'a pas de valeur culturelle en lui-même, au sens où il ne préjuge d'aucun contenu : on publie tant de sottises et tant de monstruosité ! Il existe des cultures sans écrit, des pratiques culturelles laissant peu ou ne laissant pas de place à l'écrit, et qu'on peut sur l'échelle de la légitimité placer très haut.

Non, si l'écrit (sur papier ou sur écran) est essentiel, c'est à un double titre : il rend possible la démarche intellectuelle fondée sur la lecture, la relecture et la critique<sup>15</sup> ; il est indispensable à l'intégration sociale. Le « c'est déjà ça » a donc une signification intellectuelle et sociale plutôt que culturelle.

## Narration et vérité

La distinction entre fiction et documentaire, qui nous apparaît à nous bibliothécaires fondamentale, n'est même pas mise en œuvre dans le classement de la plupart des bibliothèques publiques, lequel classement sort traditionnellement de la classification Dewey les romans, les albums et les bandes dessinées. D'où l'intérêt du regroupement de toutes les œuvres de fiction par corpus, mêlant les romans et nouvelles, le théâtre, la poésie, voire la correspondance, les mémoires et les œuvres complètes d'un même auteur, voire les œuvres sur cet auteur, au sein d'un classement alphabétique (à la bibliothèque municipale de Poitiers par exemple, et récemment à la bibliothèque départementale annexe du Val-d'Oise à Luzarches, ouverte au public).

Cette distinction n'est pas reconnue par une bonne partie du public, qui va spontanément chercher ce que nous appellerions « tout et n'importe quoi » en roman,

et qui n'est évidemment pas tout et n'importe quoi, mais obéit à une logique inexprimable avec nos propres catégories. Il serait intéressant d'étudier ce qui pour ces publics n'est pas détachable de ce que nous appelons la fiction, et peut-être en tirerions-nous la conclusion que notre politique d'acquisition sur cet ensemble devrait obéir à une même démarche. Observation annexe : le terme même de fiction n'est généralement pas compris<sup>16</sup>. Si le mot n'est pas compris, c'est aussi que le concept qu'il exprime n'est pas reconnu.

Par-delà la frontière entre ce que les Anglo-Saxons appellent « fiction » et « non-fiction », on décèle en bibliothèque publique un appétit de lecture pour des narrations<sup>17</sup>. Il y a un besoin, un désir, un goût, un art, une production de la narration. Je remarque au passage que c'est la narration qui est la plus rebelle à la multimédiatisation. Les expériences de narration sur cédérom ou internet sont intéressantes, ne serait-ce que dans une perspective oulipienne. Mais elles me paraissent condamnées à ne s'épanouir qu'en marge de la production principale.

Le vrai rival de la narration écrite, c'est le film et certaines émissions télévisées. Or, il me semble qu'une partie du public assimile toutes les narrations sans éprouver le besoin de les cliver selon le critère de la fiction, tandis qu'une autre désire justement des narrations fictives et une autre encore des narrations non fictives, ou du moins qui se présentent comme telles. C'est la fameuse catégorie « histoires vraies » ou « histoires vécues » si inconnue de nos classifications, sinon très partiellement sous la catégorie bibliothéconomiquement correcte de la biographie.



Tout se passe comme si les uns avaient besoin d'histoires dont ils savent qu'elles sont inventées, et les autres d'histoires dont ils ont besoin de croire qu'elles sont vraies, alors même que si on les poussait dans leurs retranchements ils conviendraient probablement qu'il s'agit d'un réel reconstitué, transformé, imaginé, c'est-à-dire, selon une expression très parlante, « romancé ». Relèvent de ce genre de larges pans de nos rayons « documentaires » pourtant consciencieusement éclatés selon le crible de Melvil Dewey : biographie, histoire, faits de société, et j'en passe.

Du côté du film et du téléfilm, en relèvent ces produits américains fondés sur un fait divers médiatisé et dont les héros ou victimes ont la possibilité de monnayer leur propre histoire, mais aussi, pour-quoi pas, ces œuvres exigeantes que sont *L'Appât* de Bertrand Tavernier ou *La Voleuse de Saint-Lubin* de Claire Devers. Je propose que ces ouvrages aussi soient en partie au moins considérés avec les mêmes critères que ce que nous appelons la fiction, et pareillement échantillonnés, pour reprendre la formule d'Hugues Van Bésien.

De même qu'il peut y avoir une approche et un usage non littéraires de la littérature, il y a un usage non documentaire du documentaire, bien au-delà de la distinction entre récit et non-récit développée plus haut. Ce qui revient à dire que le critère d'exactitude n'est pas le seul pertinent. Il y a le livre à goûter, à toucher, à regarder, mais aussi le livre d'opinion ou de croyance, et j'en oublie... Sur quels critères censurer ? Qu'on me jette la première pierre, j'avoue avoir en bibliothèque municipale toujours commandé un peu d'astrologie. Ce n'est certainement pas dans un but

d'information. Je sais que certains le refusent, mais que beaucoup le font. Le thème de l'erreur et de la fausse science, mais aussi de la croyance admise ou jugée dangereuse, est très important, très intéressant, très compliqué. Il serait à creuser, sur la base des pratiques évidemment contradictoires des bibliothèques. Dans cette perspective, et bien que cette fonction soit souvent assignée aux bibliothécaires, il me semble que nous ne pouvons pas prétendre valider des contenus, puisque le double critère de la vérité et de la qualité, de l'exactitude informationnelle et de la légitimité culturelle, ne vaut que pour une partie des collections.

J'ajouterai que, de toute façon, la validation est impossible. Sur les milliers de livres acquis annuellement par une bibliothèque moyenne, qui peut prétendre vraiment valider ? D'abord parce que la masse même rend impossible un examen fouillé titre par titre, même si l'on reçoit l'office d'un libraire ou d'un distributeur. Ensuite parce que nous ne sommes pas compétents pour valider tout, même si une équipe suffisamment importante d'acquéreurs peut se partager les domaines de la connaissance. Enfin parce qu'il faut souvent proposer un éventail de positions en situation de confrontation.

Faut-il alors faire valider par des collègues scientifiques compétents ? En bibliothèque publique, cela ne marche pratiquement jamais. J'ai toujours remercié ceux qui, connaisseurs d'un domaine, faisaient des suggestions ponctuelles pour compléter le fonds. Je n'ai jamais pu enrôler quiconque dans une démarche régulière et systématique d'acquisition respectant un critère d'échantillonnage des niveaux de lecture : nous sommes les seuls à pouvoir le faire. C'est la grandeur et la modestie du média-

teur. Enfin, dès que des collègues dits scientifiques pèsent sur les acquisitions, on est à la merci des querelles d'école, et donc des censures intellectuelles : on connaît cela du côté des bibliothèques universitaires et spécialisées.

Nous ne procédons donc jamais qu'à une validation approximative s'appuyant sur des connaissances partielles ou indirectes, des critères d'analyse du document, des repères quant aux politiques éditoriales des éditeurs et directeurs de collection. C'est très relatif. On ne peut, la plupart du temps, pas prétendre faire mieux. Je dirais donc que nous pouvons avoir pour objectif (objectif !) d'exercer une quasi-validation sur une partie des acquisitions.

Pour le reste, je conviens avec Anne-Marie Bertrand<sup>18</sup> que ni Christine Deviers-Joncours ni Monica Lewinsky ne sont indispensables dans nos fonds... non plus que Daisaku Ikeda, dirigeant de la secte pseudo-bouddhiste Sokka Gakai et digne successeur de Kim Il-sung dans la fourniture massive et gratuite de papier aux bibliothèques.

Expliciter plus avant ces critères de refus est l'un des points essentiels de toute démarche d'énonciation de la politique documentaire.

## La ruse et la prescription

Jean-Michel Paris, directeur de la bibliothèque départementale de l'Hérault, raconte l'anecdote suivante vécue alors qu'il travaillait en Seine-et-Marne. Desservant par bibliobus en prêt direct le marché d'une commune rurale où une lectrice réclamait à chaque passage des romans sentimentaux, il avait subrepticement glissé dans son

cabas *Madame Bovary* entre deux romans roses de plus fade facture. Au passage suivant, la lectrice s'est déclarée fort satisfaite des aventures d'Emma par le commentaire suivant : « Il y en a un qui est très bien écrit, mais ça doit être un petit nouveau car je ne l'avais encore jamais lu. »

Jean-Michel Paris en conclut que la prescription dans ce cas n'a été possible que masquée, et dans le cadre d'une relation interpersonnelle de confiance : pour cette lectrice qui n'osait même pas monter dans le bibliobus mais laissait remplir son cabas d'histoires d'amour, proposer comme tel un chef-d'œuvre de la littérature n'aurait servi à rien. Et pourtant, elle a su reconnaître la qualité d'écriture : la fréquentation des romans fabriqués ne lui avait pas gâté le goût. Je conviens que nous avons dans nos missions de faire lire de grands auteurs. Je dis faire lire, non faire connaître. Cela peut et doit passer aussi par la contrebande. La leçon de cette histoire, c'est que les voies de la prescription sont nécessairement tortueuses. La mise en valeur directe, explicite, affirmée, a sans conteste son utilité. Mais elle ne touche qu'une partie de ses cibles. Le message indirect et les voies de traverse complètent utilement le dispositif.

La simple cohabitation sur les rayonnages au gré du classement alphabétique ou systématique est un bien piètre instrument. Un livre inconnu n'est pas vu. Chaque usager se crée sa bibliothèque dans le stock : il y a pour lui ce qui est visible et ce qui est invisible. Il faut bien plus que la seule présence physique pour provoquer le désir de lecture. Le conseil individualisé ne va pas de soi. Il serait au demeurant fort coûteux à généraliser, et encombrant pour de nombreux usagers même si d'autres le sollicitent.

L'usager est ainsi pris dans un faisceau de prescriptions dont une partie l'atteint et l'autre non : celles qui sont manifestées avec nonchalance ou activisme par la bibliothèque (la disposition des rayonnages, la mise en valeur par les présentations physiques, les bibliographies et autres supports imprimés, les animations, les conseils personnalisés), mais aussi bien d'autres acteurs que les enquêtes mettent en évidence. La part qui revient à la bibliothèque n'est elle-même que partiellement maîtrisée par une démarche consciente émanant par exemple de la direction ou d'une équipe se vivant comme professionnelle<sup>19</sup>.

Il y a un art du *packaging*. J'emploie à dessein ce détestable terme de marketing : il y a un art de l'emballage et de la présentation, par quoi passe la prescription. Pour une partie du public, ce *packaging* est de l'ordre de la distinction, fait référence à une échelle de valeurs dans l'ordre de la littérature. Pour une autre partie, ces critères sont non pertinents ou contre-productifs. Ce qui est reconnu relève plutôt du genre. Enfin, il est des emballages qui attirent ou font fuir les uns ou les autres. À la bibliothèque départementale du Val-d'Oise, nous avons entrepris de renouveler une partie du fonds de littérature dite classique (au sens large), largement défraîchi et devenu repoussant (problème d'emballage), et nous nous sommes interrogés : faut-il acheter des poches ? et/ou des ouvrages reliés de type club à couverture qu'on peut juger hideuse ?

On peut faire l'hypothèse que les premiers conviennent davantage à un public scolaire ou cultivé, les autres à des lecteurs de best-sellers. J'ai toujours utilisé largement les dons de livres de club. Cette présentation qui heurte les bibliothécaires comme catégorie socioculturellement typée (et j'en

suis) n'existe pas pour rien. Elle permet de faire passer un certain nombre d'œuvres qui ne passeraient pas sur le thème de la distinction, de la légitimité culturelle. La société Biblioteca a envoyé en juin 2000 aux bibliothèques un catalogue de romans sentimentaux reliés et rhabillés par ses soins. Sous une présentation en partie unifiante, on y trouve indistinctement du best-seller et du littéraire, et c'est bien.

Le classement des ouvrages est d'une importance capitale. Eliséo Véron<sup>20</sup> a déjà remis définitivement à leur place les illusions des classificateurs : le public s'oriente lui-même malgré le classement et au besoin contre lui. Il est cependant permis de remettre cette question sur le tapis, et de rappeler par exemple le débat toujours actuel entre classification Dewey et classement par centres d'intérêt<sup>21</sup>. Enfin, le tardif et récent intérêt des bibliothécaires français pour la formalisation des politiques documentaires a utilement braqué les projecteurs sur la question de la classification, sous la figure des cotes validées<sup>22</sup>.

Mais cela fait longtemps que la question du classement est exprimée du point de vue de la politique de prescription et se pose délibérément en opposition avec les désirs classificatoires spontanés du public, quand ce n'est pas avec leur démarche intellectuelle et leur éthique<sup>23</sup>. Le classement par collections est considéré comme caractéristique d'une démarche non professionnelle, la césure entre fiction et documentaire, au demeurant non prévue par Melvil Dewey, est un principe général, et l'on refuse le classement des romans selon les genres au nom de la lutte contre l'enfermement dans ceux-ci.

On peut pourtant, au nom même de la prescription, propo-

ser des solutions inverses : on ne peut par exemple promouvoir le policier « de qualité » que si on classe les romans policiers à part ; les noyer entraîne le refuge du pauvre lecteur, condamné à se repêcher dans l'océan qu'est un fonds de romans pour adultes, vers les auteurs qu'il connaît déjà.

Mais il est bien clair qu'aucun classement ne satisfera jamais à tout moment tous les publics. Intéressons-nous au moins aux catégories classificatoires autres que celles des bibliothécaires, et qui peuvent à la fois influencer sur et être influencées par celles qu'exprime spontanément le public : celles des libraires, mais aussi celles des sociologues. Ainsi l'enquête périodique sur les pratiques culturelles des Français ne distingue-t-elle pas moins de dix catégories différentes de romans<sup>24</sup> (de science-fiction et fantastiques, historiques, grands auteurs du XX<sup>e</sup> siècle, sentimentaux, best-sellers, prix littéraires, biographies romancées, autres romans français, autres romans contemporains étrangers, autres romans), avec des exemples qui curieusement classent la collection Harlequin et Barbara Cartland dans deux catégories différentes (respectivement les romans sentimentaux et les best-sellers).

### La distinction et l'ascèse

Oserais-je, sans en avoir vraiment la compétence, remarquer qu'il est frappant de constater que la position prescriptrice de bibliothécaire s'énonce souvent sur le mode de la distinction<sup>25</sup> ? Distinction entre les bons et les mauvais livres (entre Jacques Laurent et Cécil Saint-Laurent ?). Distinction entre la bibliothèque et la librairie (à nous le beau rôle, bien sûr !). Distinction enfin entre le professionnel (sous-entendu des bibliothécaires) et celui qui ne l'est pas.

Mais quelle est donc la frontière entre l'amateur et le professionnel des bibliothèques ? On la repère volontiers dans la démarche d'acquisition ou de choix dans les collections : il y a ceux qui choisissent les livres qu'ils aiment, qu'ils connaissent, qu'ils ont envie de lire, eux personnellement. Et ceux qui choisissent les livres dans une démarche de constitution (même provisoire) d'une collection à mettre à la disposition d'un public. Cela me paraît tout à fait pertinent. Mais prenons garde. Si le clivage est entre ce qui est reconnu comme légitime par une catégorie socioculturelle et ce qui l'est par une autre, si notre différence n'est rien d'autre qu'une autre échelle de valeurs, un autre système de légitimité, tout aussi socioculturellement typé, alors où est la différence de démarche ?

Il y a certes « le plaisir que goûte tout bibliothécaire : découvrir un livre et le faire découvrir à quelqu'un. Un acte à la fois très privé et très impudique<sup>26</sup> ». Ce plaisir-là est bien sûr à réinvestir dans le processus d'acquisition qui, à mon sens, demeure une ascèse et ne va pas sans inconfort, sans distance avec soi-même. Or, bien souvent la prescription s'exprime sur le mode du goût personnel, comme celui des critiques de cinéma : « j'aime », « je n'aime pas ». En témoigne le titre des rubriques analytiques de nos bulletins, libelles et affiches : « nous avons aimé », « les bibliothécaires conseillent » et autres « coups de cœur ». Est-ce façon de parler ou aveu de subjectivité ? Cette posture en tout cas se retourne contre les intentions des bibliothécaires quand elle est reprise à son compte par qui-conque ne parle plus depuis le même système de prescription : membre du personnel, élu, lecteur.

C'est qu'au-delà des pratiques individuelles de lecture, qui peu-

vent n'être pas considérables et sont de toute façon impuissantes à éponger le double océan du patrimoine littéraire et des nouvelles parutions, on ne parle jamais que depuis un système de prescription qui institue des hiérarchies invisibles, quand c'est l'absence même de hiérarchisation dans la bibliothèque publique qui permet par exemple à nombre de jeunes de s'y sentir à l'aise<sup>27</sup>, sans avoir à y décliner leur statut scolaire ni justifier de leurs pratiques culturelles<sup>28</sup>.

Système de prescription qui prive la lecture de toute innocence au profit du « plaisir d'érudition<sup>29</sup> » : il faudrait pouvoir lire « en aveugle » comme les œnologues dégustent les vins. Le dimanche 24 septembre 2000 vers 13 h 15, les écrivains participant à l'émission *Des Papous dans la tête* de Françoise Streussart et Bertrand Jérôme, diffusée sur France-Culture, durent identifier l'auteur d'un texte qui leur fut lu à haute voix. Tous dénoncèrent sans aucune hésitation un roman rose traduit de l'anglais. Ils en déclamèrent quelques passages avec une grande ironie. Le nom de Barbara Cartland fut cité, ainsi que celui de la collection Harlequin. On leur donna finalement à choisir entre Barbara Cartland, Margaret Mitchell et Julien Green. Ils hésitèrent entre les deux premières mais Julien Green, proclamé « bon écrivain », fut jugé incapable d'avoir écrit ces lignes. Or c'était bien du Julien Green, extrait de son roman *Dixie*.

### Épilogue

« Derrière toute décision d'acquisition se cache [...] l'idée que se fait l'acquéreur de la bibliothèque », a rappelé Claudine Belayche<sup>30</sup>. Je n'entendais dans ce texte que nous réconcilier avec ce que nous faisons déjà en reconnaissant clairement la polyvalence





des missions de la bibliothèque publique. En d'autres termes, en réconciliant les missions (proclamées par nos tutelles ou par nous-mêmes) et les fonctions (constatées par l'observation ou

la mesure de l'usage effectif des publics). Il resterait à déterminer les limites des missions que le service public se donne à lui-même, ou que le citoyen, fût-ce très indirectement, lui assigne, en accord

ou en contradiction avec son comportement d'utilisateur.

Je n'éprouve par exemple aucune sympathie particulière pour cette frange des familiers des bibliothèques qui s'arrogent avec

une avidité compulsive l'exclusivité de l'usage des « nouveautés » par une utilisation optimale des failles de notre organisation (les réservations, le chariot de retour), dans le seul but d'arriver à lire à tout moment ce qu'il faut avoir lu sans jamais déboursier un centime.

Il resterait également à approfondir deux questions fondamentales :

- la place du lecteur dans le processus d'acquisition, au-delà de ses expressions explicites et notamment de ce qu'il peut inscrire dans un cahier de suggestions, et qui ne relève pas forcément de la demande pure et simple de documents<sup>31</sup> ;

- la notion même de best-seller, qui mériterait d'être affinée et décortiquée, en l'étendant notamment à tous les supports et à tous les publics<sup>32</sup>.

Il resterait enfin à en appeler à de véritables études d'impact sur l'action de prescription des bibliothèques, permettant d'aller au-delà de témoignages isolés<sup>33</sup>.

Ces considérations ne sont en rien contradictoires avec la reconnaissance de la mission informationnelle et culturelle de la bibliothèque. Baptiste-Marrey propose de créer un réseau de bibliothèques d'art et d'essai<sup>34</sup> : cette suggestion est sympathique, mais n'est-ce pas là le rôle de toutes les bibliothèques ? Ne vaudrait-il pas mieux labelliser une fonction « art et essai » au sein de chacune d'elles ? Le modèle de la *public library* britannique, fermement défendu en France par Eugène Morel<sup>35</sup>, puis par Michel Bouvy<sup>36</sup> et par Michel Melot<sup>37</sup>, se caractérise par une forte prise en compte de la demande. Cela n'empêche pas nos collègues d'organiser de vigoureuses et volontaristes opérations de *promotion*<sup>38</sup>.

Il ne s'agit pas non plus, bien au contraire, de récuser la salubre bien que tardive prise de conscience des bibliothécaires français en matière de formalisation et d'énonciation de la politique documentaire. Il s'agit seulement, avec Bruno Dartiguenave<sup>39</sup>, de revendiquer « plus de subjectivité » dans cette approche : « Les modèles formalisés des politiques documentaires peuvent nous aider dans cette nouvelle démarche, à condition toutefois d'accepter l'idée que le lecteur, être individuel et social, interprète toujours le donné culturel en fonction de son irréductible altérité. »

Dans cette perspective, l'adjectif « documentaire » n'est pas le meilleur venu, chargé qu'il est d'une connotation exclusivement informationnelle. Mais le substantif « politique » est finalement excellent. Qu'est-ce au fond que la politique, en système démocratique et en économie de marché, sinon l'art d'agir, avec les moyens de la puissance ou du service publics, à la marge, simplement à la marge, ce qui est déjà beaucoup ?

Répondre à des besoins légitimes et influencer à la marge sur la demande par la prescription : n'est-ce pas là au fond toute la mission de la bibliothèque publique ?

1. Anne-Marie Bertrand : « Collections et publics en bibliothèque. » In *Les Politiques d'acquisition en BDP : Actes des journées d'étude de l'ADBDP*, Nîmes, novembre 1999. <http://www.adbdp.asso.fr/associations/journees1999/bertrand.htm>

2. Bruno Dartiguenave : « Les politiques d'acquisition en BDP. » *Ibid.* <http://www.adbdp.asso.fr/associations/journees1999/dartiguenave.htm>

3. « Livres Duo. Les livres que votre cœur attend » (publicité figurant en troisième de couverture de volumes de la collection Duo, éditions J'ai lu).

4. Gérard Mauger, Claude-F. Poliak, Bernard Pudal ; *Histoires de lecteurs*. Nathan, 1999 (Essais et recherches). On trouvera un bilan de cinquante ans d'enquêtes sociologiques sur la lecture dans : Nicole Robine : *Lire des livres en France : des années 1930 à 2000*. Éditions du Cercle de la librairie, 2000.

5. Le site Poldoc, consacré à la politique documentaire, est une source précieuse de documents sur ce thème émanant de toutes sortes de bibliothèques, constitue un point d'appui et de diffusion d'un regroupement ouvert et informel de bibliothécaires : <http://www.ensib.fr/poldoc/>

6. Madeleine Deloule : « Le choix des livres par les bibliothécaires. » In *Les Politiques d'acquisition en BDP : Actes des journées d'étude de l'ADBDP*, Nîmes, novembre 1999. <http://www.adbdp.asso.fr/associations/journees1999/deloule.htm>

7. Bertrand Calenge : *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Éditions du Cercle de la librairie, 1996.

8. Anne-Marie Chartier, Jean Hébrard : *Discours sur la lecture : 1880-2000*. Fayard, 2000.

9. *Manifeste de l'Unesco sur la bibliothèque publique*, 1994. Publié en ligne par l'ADBDP : <http://www.adbdp.asso.fr/outils/droit/manifeste.htm>

10. *Charte des bibliothèques*. Conseil supérieur des bibliothèques, 1991. <http://www.ensib.fr/autres-sites/csb/csb-char.html>

11. IFLA : *Guidelines for public libraries*. K.G. Saur, 1986. Et IFLA : *Revision of IFLA's Guidelines for Public Libraries*. Juin 2000. <http://www.ifla.org/VI/s8/proj/gpl.htm>

12. Hugues Van Bésien : *Best-sellers*. Message à biblio-fr du 14 juin 2000 diffusé le 19 juin 2000.

13. Dominique Lahary : « Du profil de poste au métier. » In *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 164, 1994.

14. Cette théorie assimile le hasard à un enchevêtrement de causalités, une infime variation pouvant par réactions en chaîne être à l'origine d'un phénomène important. On peut ainsi rendre compte des exceptions sociologiques observables dans les pratiques de lecture, la bibliothèque pouvant être considérée alors comme un facilitateur de chaos.

15. Thème souvent abordé par Hervé Le Crosnier. Voir notamment Hervé Le Crosnier : *Les Bibliothèques numériques*. Communication présentée le 26 octobre 1997 à Hanoi. <http://www.info.unicaen.fr/herve/pub97/hanoi/hanoi.html> > Voir aussi Georges Duhamel : *Défense des lettres*. Mercure de France, 1937.

16. Je me souviens vers 1995 d'un concours externe de la filière culturelle

dont j'avais été correcteur. Le mot « fiction » figurait dans le sujet. La plupart des candidats avaient compris « science-fiction ».

17. Les catégories utilisées dans les enquêtes sur les pratiques culturelles des Français commanditées par le ministère de la Culture ne permettent pas de mesurer ce phénomène, tandis que, parmi les six types de rapport au livre qu'identifie Olivier Donnat, figure « le goût exclusif de la fiction ».

Olivier Donnat ; *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'électisme*. La Découverte, 1994.

18. Anne-Marie Bertrand : *Best-sellers*. Message à biblio-fr du 14 juin 2000 diffusé le jour même.

19. Il se dit souvent qu'il n'y a pas besoin dans une bibliothèque de personnel n'ayant pas au moins tel niveau général, universitaire ou professionnel. Il me semble au contraire que, si le personnel de la bibliothèque ne reflète pas dans sa composition au moins en partie l'éventail social, alors il manque forcément son rapport au public. Cela vaut aussi pour la prescription, au moins orale.

20. Eliséo Véron : *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Bibliothèque publique d'information, 1989 (Études et recherche).

21. Pour une présentation des classements par centres d'intérêt, voir : Richard Roy, Élisée Véron, *Introduction à l'indexation documentaire*. Université du Maine, 1987.

Eliséo Véron : *op. cit.*

22. Alain Caraco : « Respect des traditions ou analyse des besoins ? La démarche cotation de la bibliothèque départementale de la Savoie. » In *Bulletin des bibliothèques*

*de France*, 1997, 6 et 6.

<http://www.enssib.fr/bbf/bbf-97-6/12-caraco.pdf> et

< <http://www.enssib.fr/bbf/bbf-97-5/13-caraco-savoie.pdf> >

23. Claudine Belayche : « À propos de la classification Dewey. » In *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 175, 1997.

24. Olivier Donnat : *Les Pratiques culturelles des Français : enquête 1997*. La Documentation française, 1998, p. 339.

25. Pierre Bourdieu : *La Distinction : critique sociale du jugement esthétique*. Éditions de Minuit, 1979.

26. Le Vaillant Luc  
« Bibliothécaire prête à tout » [interview de Christine Mischi, directrice de la bibliothèque municipale de Saint-Nazaire], in *Libération*, 13 octobre 2000.

27. Michèle Petit, Chantal Balley, Raymonde Ladefroux, avec la collab. d'Isabelle Rossignol : *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeune*. Paris, BPI, 1997 (Études et recherche).

28. C'est la raison pour laquelle je trouve non seulement inutile, mais encore condamnable, de demander aux personnes venant s'inscrire d'indiquer leur profession ou catégorie socioprofessionnelle.

29. Marcel Proust : « Journée de lecture. » In *Pastiches et Mélanges* Gallimard.

30. Claudine Belayche : « Acquisitions et politique culturelle. » In *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 175, 1997.

31. Olivier Chourrot : « La place du lecteur dans le processus d'acquisition. » In *Bulletin d'informations de l'ABF*, n° 175, 1997.

32. Notre profession est-elle donc si cloisonnée ? En tout cas, le débat sur les best-sellers mené en juin sur biblio-fr n'a jamais porté sur la musique ni sur

la littérature pour la jeunesse. Mais un autre débat concernant cette dernière a éclaté en septembre sur le même support, portant sur la série *Harry Potter* et plus largement sur l'engouement de jeunes lecteurs pour les romans relevant du genre de l'épouvante, notamment la collection Chair de poule.

33. Le lundi matin 2 octobre 2000 sur France-Inter, lors d'une émission sur le droit de prêt réunissant Michel Del Castillo et Jean-Loup Lerebours, une auditrice a égrené avec émotion les noms de quelques auteurs considérables qu'elle n'aurait jamais rencontrés si elle n'avait pas fréquenté une bibliothèque publique.

34. Baptiste-Marrey : *Éloge des bibliothèques*. CFD-Hélikon, 2000.

35. Jean-Pierre Seguin : *Eugène Morel et la lecture publique : un prophète en son pays*. Bibliothèque publique d'information, 1994.

36. Michel Bouvy : « Une revue professionnelle de combat : *Médiathèques publiques*. » In *Mémoires pour demain : mélanges en l'honneur de Albert Ronsin, Gérard Thirion et Guy Vaucel*. Paris, ABF, 1995.

37. Michel Melot : « Grandeur et lacunes de l'activité des bibliothèques publiques françaises. » In *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, sous la dir. de Bernadette Seibel. Le Monde Éditions, 1995.

38. Bryan Evans : « Peut-on démocratiser la lecture ? » In *Les Politiques d'acquisition en BDP : Actes des journées d'étude de l'ADBDP*, Nîmes, novembre 1999. <http://www.adbdp.asso.fr/associations/journees1999/evans.htm> >

39. Bruno Dartiguenave : *ibid.*